

Affiché le 02 03 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 février 2021

Objet de la délibération

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE DE L'ASSOCIATION
EMGLEV BRO AN ORIENT**

Le vingt cinq février deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix huit février deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Stéphane LOHÉZIC à Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ .

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2021.02.004

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ASSOCIATION EMGLEV BRO AN ORIENT

Rapporteur : Tiphaine SIRET

L'association Emglev Bro An Orient met en place pour la troisième année un mini camp de vacances en breton au Camping de Saint-Caradec à destination des enfants et des jeunes du 11 au 17 juillet 2021 qui vise à promouvoir la langue bretonne à travers des activités éducatives.

Afin de faciliter la bonne organisation de cette manifestation, l'association sollicite la Ville pour son aide logistique et financière :

- Prêt de matériel de camping (matériel et équipements des centres de loisirs, sous réserve de disponibilité),
- Mise à disposition à titre gratuit de la Maison de Quartier de Saint-Caradec afin que les jeunes aient un accès, un espace commun et une solution de repli en cas d'intempérie,
- Une aide financière de 800 € (somme identique à 2018 et 2019)

Une communication sera effectuée auprès des élèves de la filière bilingue des écoles hennebontaises, 5 places seront réservées aux enfants hennebontais.

La contribution de la Ville à ce projet serait la même que celle apportée lors des deux premières éditions et devra faire l'objet d'un conventionnement avec les organisateurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 1^{er} février 2021,

Vu l'avis de la Commission « Vie » en date du 9 février 2021,

Vu la demande de subvention déposée par l'association en date du 30 octobre 2020,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** sur les sollicitations présentées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention annexée,
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Première Adjointe,

Michèle DOLLÉ